



# S O M M A I R E

|   |    |
|---|----|
| Vos élus .....  | 4  |
| Les commissions municipales.....                              | 6  |
| Les logements communaux.....                                  | 7  |
| Les extraits des comptes-rendus des conseils municipaux ..... | 8  |
| Le projet du « tiers-lieu ».....                              | 10 |
| L'éco-refuge de la Douaye.....                                | 11 |
| Le troc vert.....   | 14 |
| La Pierreuse .....  | 15 |
| Les marronniers du parc .....                                 | 16 |
| La collecte des encombrants.....                              | 16 |
| La sécurité routière .....                                    | 17 |
| La sécurité publique .....                                    | 19 |
| La commission solidarité et affaires sociales .....           | 20 |
| Le sport et la santé .....                                    | 21 |
| Handi Val de Seine .....                                      | 21 |
| La maison de la justice et du droit .....                     | 22 |
| Les plateformes de soutien et d'écoute.....                   | 24 |
| Un village décoré.....  | 25 |
| La bibliothèque.....  | 25 |
| Les associations .....  | 26 |
| Le périscolaire .....   | 26 |
| L'école des Quatre Vents .....                                | 27 |
| Les aides et informations jeunesse.....                       | 28 |
| La viabilité hivernale 2020/2021.....                         | 29 |
| L'accueil du public en mairie .....                           | 30 |
| Vos déchets verts.....  | 30 |
| Le raccordement à la fibre .....                              | 31 |
| L'état civil .....  | 31 |
| Automne 2020 vu par les Gaillonnais .....                     | 32 |

# Le journal de Gaillon Hiver 2020

Bulletin officiel  
d'informations  
de la Commune  
de Gaillon-sur-Montcient

## Mairie de Gaillon

Tél. 01 34 74 06 58

Fax 01 30 22 06 16

[mairie.gaillon.sur.montcient@wanadoo.fr](mailto:mairie.gaillon.sur.montcient@wanadoo.fr)

[www.facebook.com/Gaillon-sur-montcient](http://www.facebook.com/Gaillon-sur-montcient)

## Permanence des élus:

sur rendez-vous

## Horaires d'ouverture:

Mardi, Mercredi, Jeudi

de 8h30 à 12h00

et sur rendez-vous en

dehors de ces horaires

Fermé le lundi et le

vendredi

## Rédacteur en chef:

Jean-Luc Gris

## Rédaction:

Gaëlle Aubert

Marie-Christine Dubernard

Nathalie Le Gonnidec

Jean-Pierre Le Tellier

Valérie Perrier

Véronique Pipeau

Guillaume Verlinde

## Régie publicitaire et publication:

Christian Tétard

06 14 84 27 10

## Réalisation:



01 34 97 50 90

RCS Versailles B 495 058 000

## Édito

Chères Gaillonnaises,

Chers Gaillonnais,

L'année 2020 s'achève et on est tenté de dire enfin !

Face aux difficultés importantes liées à la crise sanitaire, nous avons été souvent désorientés et sans certitude face à cet épisode que, même dans nos pires cauchemars, nous n'aurions pu imaginer.

Face à tant de difficultés, la solidarité existante dans notre village a, une fois de plus, démontré toute son importance. L'accompagnement de ces moments pénibles par la municipalité (distribution de masques, accompagnement par un élu des personnes isolées, achat groupé de pain et aide aux achats de première nécessité pour les personnes ne pouvant pas se déplacer) a trouvé un formidable écho auprès des Gaillonnais. Vous avez été nombreux à vous manifester afin de proposer votre aide et je vous en remercie du fond du cœur.

Nous n'avons pas été en mesure de vous proposer ces moments d'échanges qui font la vie de notre village. Nous attendons impatiemment avec vous l'heure bientôt proche, où nous pourrions nous retrouver sur des sujets plus légers et joyeux que ceux qui ont occupé l'essentiel de cette année.

Vous découvrirez dans ce journal quelques projets autour du "bien vivre ensemble": le futur "tiers-lieu" où des activités de télétravail, de point de livraison de produits ou de services seront proposés et le projet sport et santé qui permet à tous de pratiquer le sport sur ordonnance.

Vous trouverez également le détail de notre dispositif pour les intempéries hivernales avec quelques conseils pratiques pour faire face à un éventuel hiver rigoureux. Nouveauté cette année puisqu'en partenariat avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, nous avons choisi d'équiper les rues à forte pente par des bacs à sel mis à disposition des habitants.

En attendant de vous rencontrer ou de vous croiser dans notre beau village, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Votre Maire,  
Jean-Luc GRIS

# Vos ÉLUS



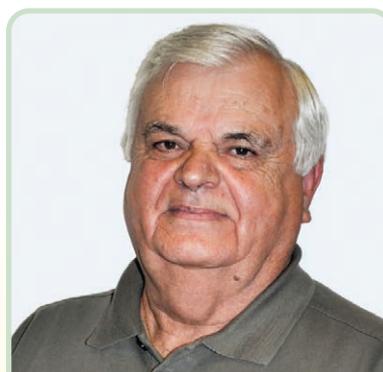
**Jean-Luc GRIS**  
*Maire*

Vice-Président de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine & Oise  
Vice-Président du Parc Naturel  
Régional du Vexin



**Marie-Christine DUBERNARD**  
*1<sup>re</sup> adjointe au Maire*

Délégations: affaires culturelles, vie associative,  
jeunesse, vie scolaire, gestion et aménagement  
des espaces naturels, relation avec les  
associations d'anciens combattants  
Vice-présidente de la commission culture,  
jeunesse et vie locale  
Vice-présidente de la commission communication



**Gérard TROU**  
*2<sup>e</sup> adjoint au Maire*

Délégations: urbanisme, réseau d'eau potable,  
réseau d'assainissement, relation avec les  
agriculteurs



**Véronique PIPEAU**  
*3<sup>e</sup> adjointe au Maire*

Délégations: solidarités et affaires sociales  
Vice-présidente de la commission solidarités  
et affaires sociales



**Jean-Pierre LE TELLIER**  
*4<sup>e</sup> adjoint au Maire*

Délégations: travaux, numérique, réseaux  
d'électricité et de téléphonie



**David FEDEL**  
*Conseiller municipal*



**Sophie CARMES**  
*Conseillère municipale*



**Gaëlle AUBERT**  
*Conseillère municipale*



**Sylvain PACAUD**  
*Conseiller municipal*



**Frantz TARDIEU**  
*Conseiller municipal*



**Guillaume VERLINDE**  
*Conseiller municipal*



**Martine JEUDY**  
*Conseillère municipale*



**Valérie MARY**  
*Conseillère municipale*



**Christophe RADENAC**  
*Conseiller municipal*



**Sylvaine AMIOT**  
*Conseillère municipale*

# Les commissions municipales, le comité consultatif et le comité de la caisse des écoles

Afin de réaliser le programme qui vous a été proposé en mars 2020, vos élus ont constitué des commissions municipales pour se répartir les différents thèmes proposés aux Gaillonnais. Le conseil municipal a souhaité ouvrir une commission aux Gaillonnais non élus, il s'agit du comité sécurité routière et sûreté afin de consulter plus largement les Gaillonnais sur ce sujet.

Vous trouverez ci-dessous les commissions avec, pour chacune d'entre elles, les thèmes à développer ainsi que la liste des membres élus qui se tiennent à votre disposition pour toutes suggestions.

## Commission culture, jeunesse et vie locale

- Sorties culturelles et balnéaires.
- Animations du village.
- Accueil des événements festifs.
- Conseil municipal des jeunes.
- Ateliers créatifs pour les enfants.
- Lien avec les associations.
- Développer les espaces de détente dans le village.
- Terrain multisports.
- Etc.
- Vice-présidente : Marie-Christine Dubernard
- Membres : Sylvaine Amiot, Gaëlle Aubert, Sophie Carnes, David Fédel

## Commission solidarités et affaires sociales

- Rencontres intergénérationnelles
- Réflexions actions solidaires.
- Communication/informations pratiques.
- Portage de repas.
- Création événements en faveur des anciens (semaine bleue).
- Formations aux premiers secours.
- Forums santé.
- Mutuelle communale.
- Etc.
- Vice-présidente : Véronique Pipeau.
- Membres : Sylvaine Amiot, Sophie Carnes, Martine Jeudy, Valérie Mary, Frantz Tardieu.

## Commission finances et fiscalité

- Préparation et élaboration des documents financiers de la commune (budget primitif, décisions modificatives, comptes administratifs).
- Examen des demandes de subventions des associations.
- Gestion de la dette et des emprunts.
- Evolution de la fiscalité locale.
- Etudes financières prospectives.
- Etc.
- Président : Jean-Luc Gris.
- Membres : Sylvaine Amiot, David Fédel, Jean-Pierre Le Tellier, Christophe Radenac, Frantz Tardieu, Gérard Trou.

## Commission communication

- Elaboration du journal municipal.
- Gestion et évolution du site internet de la commune.
- Outils numériques (intranet, agendas).
- Solution d'affichage municipal.

- Informations à destination des habitants et visiteurs (orientation, plan de la commune, moyen d'information rapide).
- Etc.
- Vice-présidente : Marie-Christine Dubernard.
- Membres : Gaëlle Aubert, Jean-Pierre Le Tellier, Véronique Pipeau, Guillaume Verlinde.

## Comité consultatif sécurité routière et sûreté

- Créer des dispositifs renforçant la sécurité routière.
- Plan de stationnement.
- Dispositif de participation citoyenne<sup>(1)</sup>.

(1) Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Mise en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie ou la police nationale, « la participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

## Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.
- Membres élus : Gaëlle Aubert, David Fédel, Martine Jeudy, Valérie Mary, Gérard Trou.

## Comité de la Caisse des Ecoles :

La caisse des écoles est un établissement public communal institué par la loi du 10 avril 1867 et rendue obligatoire dans chaque commune par la loi du 28 mars 1882. Disposant du statut d'établissement public communal, elle est administrée par un comité, dont le mandat est fixé à trois ans, en voici la composition :

**Président :** Jean-Luc Gris

**Vice-présidente :** Marie-Christine Dubernard

**Membres élus du conseil municipal :** Sophie Carnes, David Fédel, Martine Jeudy

**Représentantes des sociétaires :** Céline Arix, Audrey Grémillon, Katuscia Quiniou, Marie-Line Vion

**Représentante de l'école des Quatre Vents :** Virginie Courbet

**Représentante du Préfet :** Denise Rouyer

## Les ressources de la caisse des écoles proviennent :

- Des cotisations de ses adhérents, des dons, quêtes, mariages et autres.
- Des bénéfices des festivités organisées par la caisse des écoles.
- D'une subvention votée chaque année par le conseil municipal.

## Ses dépenses sont :

- Les fournitures scolaires des classes de maternelle et de primaire.
- Les sorties scolaires, la remise des prix et le spectacle de Noël.
- Les classes de découvertes.

En participant aux actions et manifestations de la caisse des écoles, vous soutiendrez l'aide financière apportée à l'école des Quatre Vents (sorties scolaires, organisation de classes de découverte).

Nous comptons sur vous !

# Histoire de l'ancienne Mairie-Ecole réhabilitée en logements

**E**n 1821, le bâtiment de l'ancienne Mairie/Ecole semble existant sur le cadastre Napoléonien.

En 1850, la mairie acquiert l'édifice qui appartient à la famille « RAYER ».

En 1851, une salle de classe et une salle de réunion sont installées au rez de chaussée, la mairie et le logement de l'instituteur étant à l'étage.

En 1927, des travaux modificatifs concernent l'agencement de la classe avec l'installation d'un poêle à bois, l'agrandissement de la cour de devant et la construction d'un préau dans la cour arrière.



En 1944, ouverture d'une deuxième classe dans l'ancienne salle de réunion.

En 1948, construction d'une buanderie, d'une cave et de murs d'enceinte.

En 1950, construction d'un bâtiment de réserve scolaire dans la cour.

En 1970, extension du logement du directeur de l'école dans les combles, des chambres y sont aménagées.

En janvier 1992, la mairie quitte le bâtiment pour s'installer dans de nouveaux locaux (mairie actuelle), ouverture d'une 3<sup>e</sup> classe primaire dans l'ancienne salle de la mairie, nécessitant la construction d'une passerelle et d'un escalier extérieur.

En 1999, aménagement d'une 4<sup>e</sup> classe primaire dans le bâtiment situé dans la cour haute.

En 2000, face à l'augmentation constante des effectifs, le conseil municipal décide de lancer une étude pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Entre septembre 2003 et 2006, les élèves quittent le bâtiment et intègrent l'école des « Quatre Vents », laissant le bâtiment partiellement occupé (le RdC pour les associations, le reste du 1<sup>er</sup> étage et les combles sont proposés à la location).

En 2012, avec la chambre de commerce et d'industrie de Versailles, un projet de commerce « multiservices » est conduit, l'étude réalisée fait ressortir que ce dispositif n'est pas viable sur le plan économique, le conseil municipal de juin 2014 décide de ne pas poursuivre l'opération.

En février 2017, le conseil municipal décide de solliciter un contrat rural portant sur l'opération suivante : Réhabilitation de l'ancienne Mairie/Ecole en 6 logements.

L'assistance du conseil départemental par le biais de sa structure « INGENIERY » est sollicitée.



## La création de 6 logements est validée :

- 2 logements de 2 pièces d'une surface de 39 m<sup>2</sup> (dont 1 logement adaptable PMR\*)
- 2 studios de 30 m<sup>2</sup> (dont 1 logement adaptable PMR)
- 2 studios de 20 m<sup>2</sup>

La cour d'école est transformée en parking d'une capacité de 11 places.

Au mois de septembre 2018, les travaux débutent et se terminent en septembre 2020.

Coût de l'opération : 753 146 €

Subventions obtenues :

- Département des Yvelines : 110 000 €
- Contrat Yvelines Plus : 106 763 €
- Région Ile-de-France : 148 000 €
- Communauté Urbaine : 73 572 €

Reste à charge pour la commune : 190 265 €

Au 1<sup>er</sup> octobre 2020, tous les appartements sont occupés.

\* PMR : Personne à Mobilité Réduite.



# Extraits des conseils municipaux

- Subvention à la caisse des écoles : 8000 €
- Subvention aux associations : 400 €
- Service incendie : 400 €
- Autres (participation aux centres de loisirs) : 1200 €

## Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE, VOTE le budget primitif pour l'année 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 707 906 €
- Section d'investissement : 1 174 127,76 €

## Compte-rendu du 11 mars 2020

Monsieur le Maire tient à ce que chacun ait une pensée à l'attention de Monsieur Claude DURAND, ancien Maire de la commune qui vient de nous quitter.

Monsieur Durand a été Maire de Gaillon-sur-Montcient du 18 juin 1970 jusqu'en mars 2008 ; une minute de silence est observée.

### Vote du compte administratif 2019

#### Résultats de l'exercice 2019 :

- Section de fonctionnement : excédent de 100 264,77 €
- Section d'investissement : excédent de 200 182,42 €

#### Résultats de clôture (cumulé) de l'exercice 2019 :

- Section de fonctionnement : excédent de 271 307,51 €
- Section d'investissement : excédent de 298 839,25 €
- Total des sections : excédent de 570 146,76 €

### Vote des trois taxes 2020

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation : 10.15 %
- Taxe foncière bâti : 16.70 %
- Taxe foncière non bâti : 33.09 %

### Vote des subventions 2020

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE.

Décide de voter les montants pour les subventions attribuées pour l'année 2020 de la façon suivante :

- Contributions aux syndicats intercommunaux : 20 984 €

## Compte-rendu du 26 mai 2020

### Election du Maire

Monsieur Jean-Luc GRIS propose sa candidature.

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 00
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité requise : 8

Monsieur Jean-Luc GRIS ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Jean-Luc GRIS prend la présidence et remercie l'assemblée.

### Election des adjoints

#### Election du premier adjoint :

Mme Marie-Christine DUBERNARD ayant obtenu la majorité absolue (14 voix) est proclamée première adjointe au Maire et est immédiatement installée.

#### Election du second adjoint :

M. Gérard TROU ayant obtenu la majorité absolue (14 voix) est proclamé deuxième adjoint au Maire et est immédiatement installé.

#### Election du troisième adjoint :

Mme Véronique PIPEAU ayant obtenu la majorité absolue (14 voix) est proclamée troisième adjointe au Maire et est immédiatement installée.

#### Election du quatrième adjoint :

M. Jean-Pierre LE TELLIER ayant obtenu la majorité absolue (14 voix) est proclamé quatrième adjoint au Maire et est immédiatement installé.

### Indemnités des élus

Le Maire propose d'allouer un montant inférieur au taux maximum autorisé par la loi :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L 212323, L 212324 et L 2123241 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 31 %.
- Premier, second, troisième et quatrième adjoints : 8,25 %.

### Désignation des délégués pour les syndicats intercommunaux

#### HANDI Val de Seine

Titulaires : Madame Véronique PIPEAU, Madame Marie-Christine DUBERNARD

Suppléants : Monsieur David FEDEL, Monsieur Jean-Luc GRIS

#### SICOREM

Titulaire : Monsieur David FEDEL

Suppléante : Madame Gaëlle AUBERT

#### PNR Vexin français

Titulaire : Monsieur Jean-Luc GRIS

Suppléant : Monsieur Jean-Pierre LE TELLIER

## Compte-rendu du 24 juin 2020

### Création des commissions municipales et élection des membres

#### Commission Finances et Fiscalité

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

Membres : Madame Sylvaine AMIOT, Messieurs David FEDEL, Jean-Pierre LE TELLIER, Christophe RADENAC, Frantz TARDIEU, Gérard TROU.

#### Commission Culture Jeunesse et Vie Locale

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

Vice-Présidente : Madame Marie-Christine DUBERNARD

Membres : Mesdames Sylvaine AMIOT, Gaëlle AUBERT, Sophie CARMES, Monsieur David FEDEL

#### Commission Solidarités et Affaires Sociales

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

Vice-Présidente : Madame Véronique PIPEAU

Membres : Mesdames Sylvaine AMIOT, Sophie CARMES, Martine JEUDY, Valérie MARY, Monsieur Frantz TARDIEU

#### Commission Communication

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

Vice-Présidente : Madame Marie-Christine DUBERNARD

Membres : Mesdames Gaëlle AUBERT, Véronique PIPEAU, Messieurs Jean-Pierre LE TELLIER, Guillaume VERLINDE.

#### Commission de Contrôle des Listes Electorales

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

Membres : Mesdames Gaëlle AUBERT, Sophie CARMES

#### Comité Consultatif Sécurité Routière et Sureté

Membres : Mesdames Gaëlle AUBERT, Martine JEUDY,

Valérie MARY, Messieurs David FEDEL, Gérard TROU

#### Election des membres à la commission appel d'offres

Président : Monsieur Jean-Luc GRIS

3 Titulaires : Messieurs Jean-Pierre LE TELLIER, Christophe RADENAC, Gérard TROU

3 Suppléants : Mesdames Marie-Christine DUBERNARD, Véronique PIPEAU, Monsieur Frantz TARDIEU

#### Election des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Titulaire : Monsieur Jean-Luc GRIS

Suppléant : Monsieur Jean-Pierre LE TELLIER

#### Désignation des représentants de la commune à la Maison de la Justice et du Droit

Titulaire : Madame Véronique PIPEAU

Suppléante : Madame Valérie MARY

## Compte-rendu du 30 septembre 2020

### Election des membres représentant le conseil municipal à la caisse des écoles

Madame Madame Sophie CARMES, Marie-Christine DUBERNARD, Monsieur David FEDEL, Madame Martine JEUDY sont élus en qualité de membres représentant le Conseil Municipal au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles, à la majorité absolue.

#### Renouvellement de la CCID

*(Commission Communale des Impôts Directs)*

Monsieur le Maire donne lecture des conditions à remplir par les commissaires pour exercer cette fonction et procède à la nomination de ces commissaires par tirage au sort issue de la liste électorale.

#### Aide centre de loisirs

L'aide communale destinée aux familles pour les dépenses de centre de loisirs, résidentes dans la commune est fixée à 5 € par jour et par enfant âgé de 3 à 10 ans inclus et dans la limite de 30 jours par an (sur présentation d'une facture acquittée datée au maximum de 2 mois à la demande de remboursement).

# Projet à venir : un tiers-lieu à Gaillon-sur-Montcient

**D**ans le cadre du déploiement des hubs multi-services, un projet pilote de mise en place d'un « hub » ou tiers-lieu rural à Gaillon-sur-Montcient est porté par le Grand Paris Seine & Oise et la commune. Ce futur lieu combinera différents usages tels que le télétravail, un point d'accueil pour les entrepreneurs du territoire (notamment en lien avec les animations proposées à l'échelle intercommunale), un accès à des services comme la formation, la télémédecine et proposera une palette de services attendus par les habitants et usagers de la collectivité, dont la mise à disposition pour le tissu associatif local. Il sera aussi un point relais pour les services de la Communauté Urbaine et ses partenaires. Une série d'ateliers a été organisée en 2019 et 2020, afin d'intégrer les habitants de Gaillon-sur-Montcient et des villages alentours, les élus locaux, les acteurs économiques et associatifs... une véritable démarche de co-construction de la programmation de ce futur lieu est engagée.

Mais sans doute vous demanderez-vous, un « Hub », qu'est-ce que cela peut bien être ? Pour commencer, il faut dire qu'il existe un terme bien français pour désigner cet endroit, on appelle cela un « tiers-lieu » et cela veut bien dire ce que cela veut dire : un endroit à mi-chemin entre le domicile, lieu privé, et le travail, bref un emplacement intermédiaire, complètement ouvert. Depuis l'idée de départ, ce lieu a été comparé à un « couteau suisse », un



outil avec lequel on peut, à quelque chose près, tout faire, c'est la meilleure définition d'un hub.

On pourra y trouver par exemple un parking de covoiturage aussi bien que des casiers personnels dans lesquels seront déposées les commandes de légumes ou de fruits, ou encore la chemise laissée le matin pour le teinturier que l'on récupère, lavée et repassée, un local dans lequel on pourra trouver une salle de réunion ou des postes de télétravail, comme vous voyez, les moyens d'utilisation d'un tel tiers-lieu sont vraiment très variés et restent avant tout à lié à l'imagination de ceux qui l'utiliseront...



# Zoom sur l'éco-refuge de la Douaye, entretien avec Christophe LARTIGE



**B**onjour Christophe LARTIGE, le journal de Gaillon s'intéresse aux Gaillonnais(es), aux initiatives, aux performances, aux projets... Aujourd'hui, c'est vous que nous avons choisi, pour mettre en lumière votre action, merci d'avoir accepté de répondre à nos questions.

**Christophe LARTIGE, pouvez-vous nous dire en quelques mots qui êtes-vous ?**

Habitant Gaillon en famille depuis plus de 17 ans, je suis photographe, travaillant surtout avec des personnalités pour la presse, des affiches, mais aussi avec des entreprises, leurs dirigeants, des associations et parfois aussi des particuliers. Depuis enfant passionné d'animaux et de nature et désireux de m'investir d'avantage pour l'environnement, j'ai créé une association environnementale avec mon fils Tom, il y a un peu plus d'un an.

**Pour ceux, qui ne connaissent pas encore cet espace naturel, qu'est-ce que l'éco-refuge ?**

L'éco-refuge est une sorte de sanctuaire pour la biodiversité développé sur un terrain communal et longé par la Douaye (qui se déverse dans la Montcient avant d'arriver dans la Seine à Meulan). Cet espace est en plein cœur du village, et constitue avec les jardins voisins une vaste zone verte, une des dernières, très variée et sans aucun traitement. C'est très flagrant avec Google Map, il y a cette tache verte au centre du village. Au-delà d'un parc, c'est surtout un

jardin naturel pédagogique sur la biodiversité ouvert au public en permanence.

L'éco-refuge est devenu « Refuge LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux), « zone d'observation SPIPOLL » (programme participatif de suivi photographique des insectes pollinisateurs OPIE-Muséum National d'Histoire Naturel) et « Zone de Bzzz » pour la semence régulière de fleurs mellifères. Des fruitiers y ont été plantés (et leurs fruits seront à la disposition des visiteurs) ainsi qu'une haie et des aromatiques, des panneaux pédagogiques et des bancs sont installés, une boîte à graines et une boîte à livres aussi, des composteurs...

**Comment est née l'idée de cet éco-refuge ?**

Mon potager jouxte ce terrain et je le connais depuis que je suis installé à Gaillon. Je savais la grande richesse de sa biodiversité, la nature de son terrain très humide, je connaissais la présence de sa cressonnière... J'ai vu ce terrain en friches, jusqu'à sa prise en main par un habitant, Laurent GENIER, qui a fait un énorme travail pour évacuer des gravats et reprendre en main le lieu. Il souhaitait développer un jardin partagé. Son projet était top, mais s'il était entouré de plein de gens motivés, il s'est vite retrouvé tout seul à porter son projet et s'est un peu démotivé. Comme il devait déménager, ce terrain se retrouvait donc de nouveau sans destination. J'ai proposé à Jean-Luc GRIS d'en prendre la gestion globale avec cette idée de ce qu'il est aujourd'hui. Jean-Luc et l'équipe municipale me font une totale confiance et répondent toujours présents lorsque j'ai besoin de quelque chose.

**Cela fait donc plusieurs mois que vous gérez cet espace, de quoi êtes-vous le plus fier ?**

Cela fait un peu plus d'un an, j'ai commencé à y travailler en mai 2019. Différentes choses me rendent assez fier ou très content.

Ce dont je suis le plus satisfait c'est peut-être que des hérissons y aient été relâchés par des associations partenaires spécialisées dans les soins à ces animaux. Après les avoir remis sur pattes, elles cherchent des endroits de relâche, tranquilles et préservés. Nous avons donc relâché



4 hérissons sur place et leurs déjections prouvent qu'ils sont encore là, se baladant entre les différents jardins, c'est un paradis pour eux, herbes hautes, eau et nourriture à foison ! Je suis aussi très heureux d'entendre de nouveau les grenouilles chanter dans la cressonnière jusque tard les soirs d'été et des oiseaux revenir y nicher. La notion « d'éco-refuge » a maintenant pris tout son sens !

Ensuite je suis très touché de voir à quel point un certain nombre d'habitants se sont approprié les lieux de différentes façons. J'avais une idée, j'ai fait des propositions et les gens s'en saisissent et cela me procure beaucoup de plaisir, de fierté oui, mais surtout je suis heureux de voir que mes idées trouvent un écho, ce projet solo devient un lieu communautaire.

J'y vois des gens venir s'asseoir l'été à l'ombre du vieux poirier pour discuter, les livres de la boîte à livres vont et viennent, le composteur offert par le GPS&O se remplit lentement, j'incite d'ailleurs les habitants à venir y déposer leurs déchets compostables.

Des nounous viennent y promener des enfants, des parents me disaient récemment que leurs enfants veulent chaque jour faire un crochet par l'éco-refuge en revenant de l'école ! « Un lieu comme cela manquait à Gaillon » me dit-on souvent.

Je suis aussi heureux que le PNR du Vexin y organise des rencontres, que les scolaires viennent y observer les choses, une sorte de reconnaissance de l'importance du lieu qui est devenu non seulement un lieu de découvertes mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges et je dois souligner que les visiteurs sont très respectueux de l'endroit.

**A l'occasion du troc vert d'automne, des nichoirs étaient à vendre au profit de l'association « La Nature au Cœur », quelles sont ses missions ?**

Le nom de l'association résume parfaitement ses missions. « La Nature au Cœur » a pour vocation de remettre d'une façon ou d'une autre la nature au cœur de toute décision qu'elle soit municipale, politique, éducative, sociale. Cela va du développement de lieux comme celui-ci ou d'installation de potager ou d'espace naturel au sein d'école, d'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes, d'autres communes, d'entreprises, à l'organisation d'expositions ou de rencontres sur le thème environnemental...

**Comment peut-on vous aider ?**

De différentes façons... On peut déjà s'abonner à la page Instagram et Facebook de l'association. C'est bête mais l'importance, le poids d'une association est aujourd'hui lié au nombre de ses followers ! Ensuite, ceux qui le souhaitent peuvent me faire savoir par mail (lanatureaucoeur@gmail.com) qu'ils veulent être tenus au courant de nos actions. Je vais avoir besoin de bénévoles pour par exemple organiser des journées de ramassage de déchets dans le village ou ailleurs, pour aussi accueillir peut-être d'autres hérissons dans des jardins (qu'il faut un peu nourrir au début de leur réintroduction), pour me donner un coup de main sur certains projets... Je suis toujours à la recherche de caisses de vin en bois pour la fabrication de nichoirs ou d'abris à hérissons que l'on peut ensuite acheter 10 euros au profit de l'association. On peut venir déposer graines et livres sur les thèmes environnementaux, des jardins naturels... dans les boîtes disponibles à cet effet ou venir mettre des graines pour les oiseaux cet hiver, participer à la vie de l'endroit c'est déjà m'aider !

Enfin clairement une association a besoin de trésorerie pour pouvoir travailler. Les livres de l'éco-refuge sont acquis grâce aux dons et adhésions, j'ai pu nourrir les hérissons comme cela. L'association a pu participer au versement d'une somme pour aider le WWF lors des incendies en Australie, nous achetons des graines pour les oiseaux l'hiver que nous déposons dans une mangeoire à l'éco-refuge, nous en avons offert à l'école, nous avons aussi acheté des balles de graines de fleurs mellifères et des boules de graisses pour les oiseaux que nous avons offerts lors du troc vert...

Les adhésions (à partir de 15 euros) et dons sont les bienvenus, des particuliers comme des entreprises, et sont même indispensables, 66 % de leurs montants sont déductibles des impôts.

Nous n'avons pas encore beaucoup d'adhérents ce qui nous freine dans nos projets. Là aussi au-delà de l'aspect financier une association a plus de poids dans ses démarches si elle a un certain nombre d'adhérents.

Pour la petite histoire, la dernière adhérente est la comédienne Corinne TOUZET !

Pour m'aider on peut aussi éviter de se garer devant le portail de l'éco-refuge ;- ) Les riverains sont totalement respectueux de l'accès au lieu et au panneau d'infos pédagogique.



giques mais pas forcément les personnes non Gaillonnaises en visite, il y a pourtant un énorme panneau d'interdiction de stationner mis en place par la mairie ! Il est à souligner que l'accès est aussi un accès pompier pour les habitations voisines.

### **Vous travaillez en partenariat avec l'école des Quatre Vents sur des projets à destination des enfants, pouvez-vous en dire un peu plus ?**

Nous nous sommes revus avec Virginie COURBET, Directrice de l'école, pour travailler ensemble sur l'éco-refuge. C'était aussi le souhait que j'avais fait connaître à Jean-Luc GRIS lors de notre premier rendez-vous à ce sujet. Je trouvais que ce lieu à deux pas de l'école était une opportunité formidable pour sensibiliser les enfants à la biodiversité. Ils sont déjà venus accompagnés de Marie-Christine DUBERNARD pour observer la nature du terrain et les insectes. Des projets étaient prêts à être mis en place et puis cette pandémie a tout mis à l'arrêt mais nous allons repartir dès cette année.

Les enfants vont travailler à l'aménagement de l'abri à insectes, nous allons certainement sur 2021 ou 2022 installer un nichoir à chouette effraie dans le clocher de l'église avec une association partenaire spécialisée qui interviendra au sein de l'école en impliquant les élèves, nous avons parlé de remettre en place un potager à l'école, un composteur, des nichoirs... Il y aura avec les plus grands des ateliers autour de la fabrication de nichoirs, mangeoires, abris à hérissons en matériaux recyclés, une expo photo avec un travail sur l'observation...

Je suis très heureux de ce partenariat vraiment au cœur de mon projet. Les enfants ont beaucoup à apprendre de la nature et de son observation... il faut la protéger pour eux et qu'ils apprennent aussi à le faire.

### **Avez-vous d'autres projets pour l'éco-refuge ?**

Il y a un résineux planté là depuis quelques années, la commission culture, jeunesse et vie locale m'a proposé, pour les fêtes, de le décorer avec une décoration éco-responsable, idée validée.

Nous venons, avec l'aide de Marie-Christine DUBERNARD, de mettre de nouveaux panneaux pédagogiques sur les insectes présents sur la parcelle, d'autres devraient arriver. L'occasion de se rendre compte de la richesse en biodiversité du lieu.

La boîte à graines se transforme pendant la saison hivernale, en boîte d'échange de fruits à coque de saison et d'herbes aromatiques.



### **Ateliers jardin du PNR du Vexin à l'éco-refuge**

Dans le cadre des ateliers jardin du PNR, l'animation du 2 juillet 2020 sur "jardin et insectes" avec un animateur de l'OPIE, a eu lieu à l'Eco-refuge. Le PNR reviendra à l'éco-refuge pour une animation le 28 juin 2021 autour de la petite faune à sang froid. La participation à ces ateliers est à réserver auprès du PNR du Vexin Français.



Pour 2021, la nature au cœur a monté un dossier afin que toute l'année une exposition photographique environnementale par des talents du territoire soit proposée. Le projet prévoit que six photographes exposent chacun 8 grands tirages pour deux mois chacun.

Le PNR du Vexin Français m'a confirmé une subvention pour ce projet, la municipalité de Gaillon m'a fait part qu'elle m'accompagnerait, l'association prendra en charge la partie technique, il me manque encore un peu de budget mais on devrait y arriver, il me faut encore trouver une entreprise partenaire pour finaliser le budget.

Je souhaite l'année prochaine travailler sur la remise en état des berges de la cressonnière, de nouveaux arbustes seront plantés pour finaliser la haie subventionnée en partie grâce au PNR du Vexin (et à son offre annuelle pour les habitants du territoire) et des nichoirs seront installés.

### **Un mot pour conclure ?**

Je souhaite juste ajouter qu'il me semble essentiel et salvateur, surtout dans cette période particulière entre Covid et barbarie, de se noyer dans la nature, le jardin pour se ressourcer. Il est important aussi, de sensibiliser nos enfants au beau et à la diversité du monde qui nous entoure comme le font les enseignants. Il faut qu'ils prennent conscience que le beau pèse aussi dans la balance pour compenser le moins beau.

Christophe LARTIGE, merci infiniment de nous avoir fait découvrir et partager vos projets, nous ne doutons pas que les Gaillonnais(es) seront nombreux à vous rejoindre dans cette aventure passionnante, bravo pour votre réalisation.



Créatif photos : La nature au cœur.

# Ça s'est passé à Gaillon-sur-Montcient : Le troc vert d'automne



**L**a troisième édition du troc vert s'est déroulée à l'éco-refuge de la Douaye.

Cette manifestation labellisée dans le cadre de la journée nationale de la nature, a bénéficié d'une large communication, ce qui a permis d'avoir des visiteurs en

nombre. Parmi eux, des habitués du troc vert mais aussi de nouveaux participants, certains venant en voisin, d'autres n'hésitant pas à venir de plus loin. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre charmant village et l'éco-refuge aménagé depuis un peu plus d'un an maintenant.

Les 10 et 11 octobre 2020, une dizaine de tirages de l'exposition photo « Les beautés de proximité » de Christophe LARTIGE jalonnait les sentiers de l'éco-refuge et différentes activités étaient proposées.

Un atelier sur les oiseaux et les insectes avec la présentation de fiches pédagogiques, de nids et de spécimens d'insectes ont fait le bonheur des plus curieux. Une vente de nichoirs créés par la transformation de caisse de vin complétait cette thématique.

Enfin la générosité de tous a permis d'échanger de bons conseils et différentes variétés de plantes.

Les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix... Parmi les fleurs des Asters, des Gauras, des Colchiques, des Bourraches, des Fuchsias... étaient proposés. Les plantes aromatiques étaient largement représentées : Saugue, Lau-

rier, Romarin, Sarriette et Marjolaine. Quelques plantes d'intérieur comme des Crassulas et des Papyrus étaient également présents. Enfin, côté comestibles : différentes variétés de fraisiers, des graines de quinoa, des châtaignes et des noix étaient au RDV de ce troc.

Le soleil et la bonne humeur des participants ont contribué à la réussite de cette journée de partage et d'échanges.

Les plantes n'ayant pas trouvé preneur le jour même ont été laissées à la disposition des visiteurs de l'éco-refuge durant quelques jours, puis les dernières variétés ont été données aux enseignantes de l'école des Quatre Vents qui travaillent avec les enfants sur le projet « école fleurie ». Si vous regrettez de ne pas avoir pu nous rendre visite, rassurez-vous, face au succès de cette manifestation et aux retours positifs qui ont été relayés, ce type d'évènement sera reconduit. Vous aurez ainsi l'occasion d'y participer prochainement.



# La Pierreuse

La Pierreuse c'est le nom d'une prairie communale située le long de la sente de Tessancourt. Cette pelouse calcicole, est une zone naturelle, entretenue par eco-pâturage une partie de l'année, afin de garder cet espace ouvert (limiter la pousse de grands végétaux).



Depuis cette année les moutons en pâturage sont rattachés à une ferme d'agriculture biologique. Arrivés fin juin, ils repartiront pour l'hiver à la bergerie.



Les pelouses calcicoles, milieux devenus rares en Ile-de-France, sont des espaces riches en biodiversité. La flore sauvage y est spécifique, adaptée au sol pauvre et drainant et induit une faune typique à ce milieu de vie. Des relevés de la faune et de la flore effectués sur la Pierreuse alimentent la base de données de l'agence de biodiversité d'Ile-de-France, et permettent d'ajuster l'entretien de la prairie.



Ce lieu se prête à des animations nature ou sorties pédagogiques, les élèves de cycle 2 de l'école des Quatre Vents avaient eu la chance d'y croiser la mante religieuse lors d'une sortie en septembre 2019.



# Nouvelles plantations dans le parc de la mairie

**E**n mars 2020, un diagnostic sanitaire sur la santé des marronniers du parc de la mairie a été effectué par un professionnel.

## Le diagnostic a fait apparaître les éléments suivants :

- les troncs des marronniers centenaires sonnent creux,
- certaines branches charpentières présentent des risques de rupture,
- beaucoup de chancres, des cicatrices mal refermées.



Face à ce dépérissement et afin de sécuriser les lieux, les marronniers ont été abattus au mois d'avril, pendant la période de confinement.

Les marronniers ont été remplacés par un alignement de chênes verts au feuillage persistant de couleur « vert sombre ».

Cette opération s'inscrit dans un projet plus large de réaménagement paysager du parc de la Mairie avec notamment la mise en place d'un tiers-lieu, de services et d'un parking de covoiturage.

# Nouveau : la collecte des encombrants sur appel

**D**ès janvier 2021, les gailonnais auront accès à un nouveau service ; la collecte des encombrants sur appel.

La traditionnelle collecte sera remplacée par un service plus vertueux et plus respectueux de l'environnement. Actuellement lors d'une collecte, tous les matériaux sont compactés et finissent dans un centre d'enfouissement... la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a décidé d'expérimenter une collecte préservante permettant le réemploi et le recyclage des objets déposés sur le trottoir trois fois par an.

Ceux-ci pourront être réemployés et mis en vente, après réparation simple éventuelle, à prix modique dans une ressourcerie (mobilisation de l'association d'insertion

par l'activité économique APTIME, acteur fort de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire). Le bois et la ferraille pourront être recyclés et valorisés, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement. Plus d'information dans le flyer joint à ce journal.



Prise de rendez-vous au 0 800 403 640 (numéro vert gratuit).  
Permanence du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 15h à 18h.

# Comité consultatif sécurité routière et sûreté

Le conseil municipal a souhaité mettre en place une commission où les gaillonnais seraient régulièrement consultés sur les actions de prévention en faveur de la sécurité routière et/ou de la sûreté (développée dans un article du journal un peu plus loin).

Réunis le 18 septembre 2020, la vingtaine de gaillonnais présents a débattu de nombreux sujets (vitesse excessive, stationnement anarchique et dangereux, difficultés de déplacement sécurisé pour les piétons et les deux roues, etc.). A l'issue de cette réunion, une visite de terrain a été organisée le samedi 10 octobre afin de vérifier sur place les problématiques soulevées et de lister les propositions pour remédier à ces situations dangereuses; le petit groupe était accompagné par une personne spécialisée dans les aménagements afin de vérifier la faisabilité des solutions envisagées.

Les principaux points ressortant de cette balade sécurité routière sont les suivants :

## Remarques générales

- Circulation mixte importante (voitures, poids lourds, bus, véhicules agricoles, piétons et deux-roues) dans des voies souvent étroites.
- Vitesse semblant excessive.
- Peu ou pas de place pour les circulations douces (piétons et cyclistes).
- Stationnement souvent anarchique et gênant.



Place de la mairie

## Remarques par lieu

Les propositions ci-dessous sont le recueil des remarques et suggestions faites lors de la visite de terrain du 10 octobre.

### Place de la mairie, stationnement gênant sur le parvis

#### Propositions :

- Interdire le stationnement de 8h00 à 19h00.
- Interdire le stationnement.

### Signalisation du rond point

#### Propositions :

- Guider les véhicules par un traçage au sol.
- Compléter le dispositif par des panneaux en amont.



Rond point

### Sécurité des piétons

#### Propositions :

- Installer un passage protégé entre le parvis de l'église et le parc de la mairie (marquage en 3 D?).
- Communiquer sur l'utilisation du miroir (placé près de l'entrée du parc de la mairie).
- Matérialiser une zone piétonne pour la descente derrière l'église.

### Circulation (vers la rue du Point du Jour)

#### Proposition :

- Installer un miroir.



Grande Rue - Rue de la Cavée

### Croisement Grande Rue / Rue de la Cavée

#### Propositions :

- Signalisation au sol et installation stop(s).
- Sens unique rue de la Cavée.
- Plateau surélevé.
- Signalisation au sol avec orientation des véhicules.
- Matérialiser un passage piéton (au niveau de la rue des Bourgeois).
- Installer une bande piétonne rue de la Cavée.
- Création d'un trottoir au niveau de la haie défensive.

### Clos d'Arcueil / Rue du Four aux Prêtres

#### Propositions :

- Taille-haie au croisement (rue du Four aux Prêtres / Clos d'Arcueil).
- Plan de stationnement.



Clos d'Arcueil - Rue du Four aux Prêtres

### Croisement Rue du Four aux Prêtres / Grande Rue

#### Propositions :

- Plateau surélevé.
- Installer un panneau stop en descendant de la Grande Rue.
- Ralentisseurs Grande Rue.



Rue du Four aux Prêtres - Grande Rue

### Croisement Grande Rue / Rue de la Douaye

#### Propositions :

- Revoir l'angle d'attaque du plateau surélevé.
- Installer un miroir (sortie de la rue de la Douaye vers la Grande Rue).
- Sens unique (montée ou descente).



Grande Rue - Rue de la Douaye



### Croisement Rue de la Douaye / Rue des Bouts de la Ville

#### Propositions :

- Installer un ou deux stops (Rue des Bouts de la Ville).
- Sens unique (montée ou descente?).

### Rue du Point du Jour

#### Propositions :

- Installer un plateau (intersection avec la sente des Mulets).
- Rendre le panneau de limitation à 30 km/h plus visible.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, un débat aura lieu en présence du spécialiste en aménagement de sécurité et d'un moniteur d'auto-école qui accompagneront la démarche du comité consultatif.



# Participation citoyenne

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de la participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Au contraire du dispositif "Voisins vigilants", cet outil s'appuie sur un travail en commun avec les forces de police.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;

- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.



La réunion de lancement du comité consultatif sécurité routière et sûreté du 18 septembre 2020 a permis de recueillir la candidature de six volontaires ; une première réunion avec le référent du commissariat des Mureaux aura lieu en tout début d'année si les conditions sanitaires le permettent.

# Commission solidarités et affaires sociales

## Une nouvelle équipe :

**S**ous la vice-présidence de Madame Véronique Pipeau, adjointe au Maire en charge des solidarités et des affaires sociales.

## Membres :

Sylvaine Amiot, Sophie Carmes, Martine Jeudy, Valérie Mary, Frantz Tardieu

## Nos objectifs :

- Être à l'écoute des villageois pour répondre au mieux à leurs besoins.
- Avoir une action d'information sur les différents dispositifs sociaux.
- Mener des actions citoyennes.

## Réunions du 2nd semestre 2020 :

### 2 juillet :

- Prise de contact entre les membres de la commission.
- Proposition de fonctionnement.
- Echanges sur les actions envisagées.
- Détermination de la première action à mener : Rencontrer les participants aux mardis récréatifs.



### 29 août :

- Rappel de l'objectif de la rencontre, pouvoir échanger sur les actions à mettre en place.
- Présentation des projets aux participants des « mardis récréatifs », échanges fructueux et constructifs.
- Synthèse des échanges : Dans l'incertitude de la situation sanitaire, préférer le port de colis festifs au repas de l'amitié : ce sera la première action de la commission.

### 9 septembre :

- Recherche de fournisseurs.
- Etude du budget.
- Rédaction du courrier destiné aux personnes de 65 ans ou plus.

### 16 novembre :

- Réception des colis.
- Organisation du port des colis.

## 1<sup>re</sup> action :

*En cette fin d'année, il nous a semblé difficile d'organiser le traditionnel repas de l'amitié. Soucieux de maintenir le lien, les membres de la commission solidarité et affaires sociales ont pris la décision à titre exceptionnel, d'offrir cette année quelques douceurs que nous aurons le plaisir d'apporter à domicile au début du mois de décembre.*

# Du sport sur ordonnance

STRATÉGIE  
NATIONALE  
**SPORT  
SANTÉ**  
2019-2024

Il s'agit d'un projet d'un groupement de communes rurales en partenariat avec le CDOS 78 (Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines) pour proposer du sport sur ordonnance.

Les communes concernées seraient Gaillon-sur-Montcient, Oinville-sur-Montcient, Montalet-le-Bois, Lainville-en-Vexin, Brueil-en-Vexin et Jambville.



en sport adapté.

Ce programme est déjà actif sur des villes comme Chanteloup-les-Vignes, et le projet qui nous concerne serait de créer un groupement de villages ruraux partenaires mettant une salle ou un lieu d'activité à disposition pour accueillir des ateliers de sport sur ordonnance.

Depuis 2017, le Ministère de la Santé cherche à déployer le dispositif de sport sur ordonnance.

En Ile-de-France, sa déclinaison PRESCRI'FORME, s'adresse à des personnes pouvant présenter affection longue durée, obésité, hypertension artérielle.

En novembre 2018, le CDOS 78 est agréé par l'Agence Régionale de la Santé et mandaté pour développer le « PROGRAMME PASSERELLE », avec des éducateurs

Les patients des communes concernées seraient adressés au programme passerelle par leur médecin traitant, et après un bilan, les patients seraient intégrés dans un programme de 20 à 30 séances d'une heure par semaine en atelier de sport adapté.

En parallèle, ce programme vise à associer des médecins locaux ou structure de soin ainsi que des partenaires associatifs du sport local afin que les bénéficiaires puissent continuer une activité sportive après leur stage.

## Handi Val de Seine

Un syndicat intercommunal promoteur d'équipements et services destinés à des personnes en situation de handicap de la petite enfance à l'adulte vieillissant. L'objectif étant l'accompagnement vers une meilleure qualité de vie.

### Handi Val de Seine Syndicat regroupe 33 communes dont Gaillon-sur-Montcient

La représentante titulaire de la commune est Véronique Pipeau, sa suppléante est Marie-Christine Dubernard. La commune y participe à hauteur de 822 € par an.

Depuis 2017, la municipalité fait appel à l'ESAT d'Ecquevilly afin d'entretenir le parc de la Mairie et soutenir par cette action l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap.



1, place de la Galette  
78480 Verneuil-sur-Seine  
[www.handivaldeseine.org](http://www.handivaldeseine.org)

**Syndicat intercommunal :**  
Tél. : 01.83.43.97.70 - [secretariat@siehvs.org](mailto:secretariat@siehvs.org)

**Association de gestion :**  
Tél. : 01.84.28.00.70 - [contact@agehvs.org](mailto:contact@agehvs.org)

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi au jeudi : 8h30-17h30  
Vendredi : 8h30-17h00

Les équipements médico-sociaux et services sont confiés à l'association de gestion du handicap : Handi Val de Seine, une association de gestion au service des citoyens pour la prévention, l'éducation, la rééducation, l'hébergement, le logement. Plus de 1000 personnes sont accompagnées par plus de 400 professionnels et 4 pôles regroupant 16 établissements et services spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

# Maison de la justice et du droit

Le syndicat intercommunal de la maison de la justice et du droit est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 16 communes dont Gaillon-sur-Montcient.

La représentante titulaire pour la commune est Véronique Pipeau, sa suppléante est Marie Christine Dubernard.

La commune y participe à hauteur de 2,50 € par an et par habitant, ce qui représente un budget de 1728 €.

La maison de la justice et du droit est un lieu proche du citoyen offrant des services gratuits d'écoute, d'information, d'orientation et de résolution à l'amiable des litiges. Elle favorise l'accès au droit et assure une présence judiciaire de proximité.

La maison de la justice et du droit constitue donc un lieu ouvert aux usagers pour qu'ils puissent se renseigner dans le respect des droits et devoirs de chacun en toute confidentialité.



## Ses missions :

- Accès aux droits
- Traitement judiciaire
- Citoyenneté
- Règlement amiable des litiges

## Note COVID :

Tant que la situation sanitaire n'est pas revenue à la normale, toutes les permanences sont sur rendez-vous

79, Boulevard Victor Hugo  
78130 Les Mureaux  
Tél. : 01.34.92.73.42



## Les permanences

### Avocats :

- Mercredi 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du mois
- 14h-16h sur rendez-vous

### Conciliateur de Justice (litiges civiles) :

- Mercredi 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du mois
- 14h-17h30 sur rendez-vous

### Consultations juridiques du centre d'information des droits des femmes et des familles :

- Mardi et jeudi 9h-12h30/13h30/17h30 sur rendez-vous

### Permanence juridique 16-25 ans :

- Tous les mercredis de 9h-12h/13h-17h30

### Huissier de justice :

- Jeudi 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> du mois 9h-12h sur rendez-vous

### Ecrivain public :

- Mardi 9h-12h / 13h30-17h30
- Mercredi 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du mois de 9h-12h
- Vendredi 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois 13h30/17h

### Délégué du défenseur des droits (intervient dans les litiges entre citoyens et l'administration) :

- Lundi 9h-12h sur rendez-vous

### Groupement solidarité des travailleurs migrants, droit des étrangers :

- Lundi 9h-12h/14h/17h30 sur rendez-vous

### Agence Départementale pour l'Information au Logement (ADIL) :

- Vendredi 9h-12h/13h30-17h30 sur rendez-vous

### Union Fédérale des Consommateurs (UFC) :

- Jeudi 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> 14h-17h sur rendez-vous

### Permanence CRESUS accompagnement des personnes en situation d'impayés et/ou de surendettement :

- Lundi 9h-12h30/13h30-17h30 sur rendez-vous

### Psychologue dans le cadre de l'aide aux victimes :

- Vendredi 9h-12h30/13h30-17h30

### Soutien psychologique pour les jeunes (IFPE) :

- Jeudi 9h30-12h sur rendez-vous

### Médiation familiale (association Père-Mère-Enfant) :

- Mercredi 9h-12h

### Conseiller social et familial du Centre Hospitalier de Meulan/Les Mureaux :

- Mercredi 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois 14h/16h30 avec ou sans rendez-vous

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Pompiers, incendie, secours         | 18  |
| Centrale de secours, pour portable  | 12  |
| Urgence médicale (SAMU)             | 15  |
| Hébergement d'urgence (SAMU social) | 115   |
| Commissariat/gendarmerie            | 17  |
| Commissariat de police              | 26, avenue Félix Faure 78130 Les Mureaux<br>(une intervenante sociale pourra vous recevoir) |
| Gendarmerie                         | 21, rue du Bel Air 78920 Ecquevilly<br>(une intervenante sociale pourra vous recevoir)      |

## Centres d'écoute :

|  |                |
|--|----------------|
| Violences aux femmes info  | 3919           |
| Allo Enfance Maltraitée  | 119            |
| Suicide Ecoute   | 01.45.39.40.00 |
| Jeune Violence Ecoute  | 0 800.20.22.23 |
| Maltraitance des personnes âgées /<br>handicapées (ALMA)                               | 0 892.68.01.18 |
| SOS Viols Femmes information   | 0 800.05.95.95 |
| Ecoute et orientation des personnes victimes<br>ou témoins de discriminations sociales | 114            |

## Tribunaux :

|   |                |
|---|----------------|
| Tribunal de grande instance de Versailles | 01.39.07.39.07 |
| Tribunal d'instance de Poissy             | 01.39.65.05.35 |
| Tribunal d'instance de Mantes-la-Jolie    | 01.30.98.14.00 |





## Plateformes téléphoniques de soutien psychologique en Île-de-France



### POUR TOUS

**01 48 95 59 40**

lundi au vendredi  
de 10h00 à 17h00  
psychotrauma.avicenne  
@aphp.fr

Évaluation des demandes et orientation, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour toute situation de traumatisme, liée ou non à la Covid

Centre régional  
psychotraumatisme  
Paris Nord (AP-HP)

### POUR TOUS

**01 42 34 78 78**

Lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h00  
crp.htd@aphp.fr  
Psycho.centreappel.htd  
@aphp.fr

Évaluation des demandes et orientation, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour toute situation de traumatisme, liée ou non à la Covid

Centre régional  
psychotraumatisme  
Paris Centre et Sud  
(AP-HP)

### POUR TOUS LES ACTEURS DE LA SANTÉ

**01 42 34 78 78**

Lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h00  
Psycho.centreappel.htd  
@aphp.fr

Entretiens téléphoniques, téléconsultations et consultations présentes réalisées par des psychologues et psychiatres. Possibilité de consultation en présentiel et en urgence H24

Centre régional  
psychotraumatisme  
Paris Centre et Sud  
(AP-HP)

### POUR LES FAMILLES ENDEUILLÉES PAR L'ÉPIDÉMIE COVID-19

**01 48 95 59 40**

lundi au vendredi  
de 10h00 à 17h00  
psychotrauma.avicenne  
@aphp.fr

Entretiens téléphoniques, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour les endeuillé.e.s et appui aux professionnels (sociaux et sanitaires) en difficulté avec une situation de deuil

Centre régional  
psychotraumatisme  
Paris Nord (AP-HP)

### POUR TOUTE PERSONNE SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES ET LEUR ENTOURAGE

**Numéro vert  
01 4800 4800**

7j/7j de 11h00 à 19h00

Information, conseil et soutien aux personnes et familles touchées par des troubles psychiques en vue de faciliter leur accès aux soins. Conseils aux professionnels non spécialisés. Entretiens téléphoniques réalisés par des infirmiers, psychologues et psychiatres.

Plateforme  
« Psy Ile de France »  
Paris psychiatrie  
& neurosciences  
et l'AP-HP

### POUR LES EHPAD (personnels et familles de résidents)

**01 44 49 24 79**

7j/7 de 10h00 à 18h00  
cump75.covid19.nck  
@aphp.fr

Soutien médico psychologique aux EHPAD, entretiens téléphoniques par les professionnels de la CUMP de Paris. Possibilité de déplacement dans les EHPAD pour assurer les prises en charges sur site en lien avec les acteurs départementaux et les dispositifs en place. Possibilité d'intervention en cas d'urgence via le 15.

Dispositif coordonné  
par la CUMP de Paris  
(AP-HP) en lien avec  
le réseau des CUMP  
franciliennes

### POUR LES JEUNES (de 7 à 25 ans ) DONT UN MEMBRE DE LA FAMILLE SOUFFRE D'UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE

**01 84 79 74 60**

lundi au vendredi  
de 11h00 à 17h00  
(lundi, mercredi et jeudi  
jusqu'à 19h00)  
lesfunambules@  
oeuvre-falret.asso.fr

Accueil téléphonique réalisé par des psychologues avec possibilité de fixer une téléconsultation ou un entretien en présentiel

Plateforme  
Les funambules  
L'Œuvre Falret

# Pour un village décoré en fin d'année



**E**n cette fin d'année, les membres de la commission des affaires culture, jeunesse et vie locale ont souhaité mettre l'accent sur la décoration dans le village avec une décoration des espaces communaux privilégiant les matériaux recyclables ou réutilisés. Une décoration de l'éco-refuge de la Douaye est installée avec des élèves de l'école, sur le thème décorations éco-responsables.

Enfin, pour que chacun puisse apporter un esprit festif sur le village, la commission a proposé aux habitants un concours de décorations de Noël extérieures.

Pour ce concours, à la suite du passage du jury, composé des membres de la commission culture, jeunesse et vie locale les 17 et 18 décembre, trois participants seront récompensés.

## Des nouvelles de la bibliothèque

**L**a bibliothèque municipale est au cœur de notre village. Elle répond à un besoin essentiel de nos adhérents.

Depuis le mois de mars 2020, le programme de nos animations est impacté. Nous ne pouvons prévoir aucun événement: thé ou café, heure du conte, soirée "ventes, collation et dédicaces".

En revanche, nous mettons tout en œuvre pour continuer le prêt d'ouvrages, car il nous paraît essentiel de garder le contact avec nos usagers.

### Pour emprunter :

La réouverture de la bibliothèque s'est fait en deux étapes, fin novembre nous proposons un accès à la bibliothèque sur rendez-vous en contactant au préalable par mail : [bibgaillonmontcient@gmail.com](mailto:bibgaillonmontcient@gmail.com). Désormais, vous pourrez toujours prendre un rendez-vous, mais également passer lors des permanences remises en place à partir de décembre, à la bibliothèque :

- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 16h et 18h,
- les jeudis de 17h à 19h30.

Fermeture pendant les vacances scolaires.

L'accueil en bibliothèque se fait dans le respect des règles sanitaires (masque, gel, distanciation).



### Du nouveau

Nous travaillons sur le moyen de vous communiquer régulièrement une sélection de romans à découvrir, soit sur le site internet de la mairie ou la page facebook, et sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du parking de la mairie.

### A long terme

Afin de faciliter la réservation des ouvrages, nous cherchons des solutions pour partager une partie de notre catalogue en ligne.

L'équipe des bénévoles, Brigitte, Sylvaine, Alain et moi-même, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Marie-Françoise*

# Les associations

Ces derniers mois, les normes sanitaires imposées aux salles municipales n'ont pas permis la pratique associative, mais en lien avec les associations, tout sera mis œuvre pour une reprise d'activité dès que la situation le permettra.

## Les « mardis récréatifs »

Jeux de société, activités manuelles, moments festifs pour les seniors mais pas uniquement.

Contact : en mairie

## L'AGYS Danse

Danses de salon et danses latines en couple.

Contact : 01.30.99.08.69

## L'AGYS Gym

Gymnastique d'entretien pour tous les âges.

Contact : Sylvaine au 01.34.74.79.49



## Ecole de Capoeira groupe Senzala 78

Art martial brésilien artistique et acrobatique avec chants et percussions. Enfants et adultes.

Contact : capoeira78szl@gmail.com <https://www.capoeirasenzala78.fr/>

## Krav-maga AKMH Hardricourt

Sport de combat – autodéfense.

[http://www.krav-maga-universal-formation.com/club-97-krav\\_maga\\_Hardricourt.html](http://www.krav-maga-universal-formation.com/club-97-krav_maga_Hardricourt.html)

## AS Seraincourt Zumba

Danse remise en forme.

<https://association-sportive-seraincourt.fr/contacts/>

# Le péricolaire

## Restauration scolaire

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les menus en ligne grâce à « CLIC & MIAM », service développé par notre prestataire CONVIVIO.

Vos menus sont disponibles à tout moment sur le site : [clicetmiam.fr](http://clicetmiam.fr). Vous pourrez également y découvrir des idées de recettes faciles à faire avec vos enfants.

## Pour rappel

Les inscriptions périscolaires sont annuelles et à jours fixes mais vous avez toujours la possibilité de modifier vos réservations par le biais du cahier périscolaire de votre enfant ou par mail à l'adresse suivante : [cantine@gmail.com](mailto:cantine@gmail.com).

## Règlement simple et rapide

Plus besoin de vous déplacer, pour régler vos factures de cantine, garderie et étude en toute quiétude, connectez-vous sur le site : [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr).



# Les représentantes des parents d'élèves de l'école des Quatre Vents : une nouvelle équipe !

En octobre, les parents d'élèves de l'école des Quatre Vents ont élu leurs représentantes pour l'année scolaire 2020/2021.

## Ainsi, l'équipe entièrement renouvelée se compose de :

- Céline VANDENDRIESSCHE, maman d'Alicia en petite section de maternelle.
- Gaëlle AUBERT, maman de Baptiste en CP et Eline en petite section de maternelle.
- Nathalie BOUTARD, maman de Savannah en CP.
- Audrey GREMILLON, maman de Louis en CM2 et Lucie en CE1.

## La mission des représentantes des parents d'élèves est double.

Il s'agit d'une part, de représenter les parents aux 3 conseils d'école de l'année.

Il convient de rappeler que les représentantes des parents d'élèves peuvent intervenir sur des questions qui concernent l'école et qui relèvent d'un ordre général. Toutes les questions relatives à la cantine et/ou à la garderie doivent être directement adressées à la mairie. Et enfin, toutes les questions relatives à des situations indi-

viduelles doivent faire l'objet d'une sollicitation de la part du parent concerné auprès de l'enseignante.

Il s'agit d'autre part, de collecter des fonds, grâce à l'organisation de diverses ventes, afin de contribuer à certains achats et à l'organisation de moments de convivialité pour les enfants de l'école.

Les actions conduites cette année seront nécessairement adaptées en fonction du contexte sanitaire.

Si vous souhaitez prendre contact avec les représentantes des parents d'élèves vous pouvez le faire par l'intermédiaire de la boîte mail : [rdpe.gaillon78@gmail.com](mailto:rdpe.gaillon78@gmail.com) ou de la boîte aux lettres située au niveau du portail de l'école.

## ECOLE DES QUATRE VENTS RENTREE 2021 / 2022

### Inscriptions des nouveaux élèves

La rentrée 2021-2022 aura lieu le lundi 2 septembre 2021 à l'école des Quatre Vents.

Vous pouvez inscrire vos enfants en mairie du 12 janvier au 28 janvier 2021.

### Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Copies des pièces d'identité des parents
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



# Nouveauté 2020 : La carte des jeunes de la 6<sup>e</sup> à la majorité PASS + JEUNESSE

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine proposent un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles: la carte Pass+. Il s'agit d'une aide financière pour les jeunes, de leur entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à leur majorité, pour favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés.

## Pass+, c'est quoi ?

- Une aide financière de 80 € pour les activités sport et culture; l'aide est portée à 100 € pour les boursiers.
- Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

## Pass+, c'est pour qui ?

- Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, de l'entrée en 6<sup>e</sup> à la majorité.
- Les jeunes de 11-16 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...)

Les jeunes, ou leurs familles, décident eux-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €). Les boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport). Porte-monnaie à dépenser dans un réseau d'organismes affiliés au Pass+ commun: associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs...

## Comment obtenir la carte Pass+ ?

La procédure est entièrement dématérialisée. Connectez-vous sur [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr)

**Nouveau! Pass+**  
Pass+ Hauts-de-Seine devient  
Pass+ Hauts-de-Seine - Yvelines

Année scolaire 2020 - 2021

- ✓ Aide financière activités sportives et culturelles
- ✓ Accès au soutien scolaire en ligne
- ✓ Restauration scolaire \*
- ✓ Bons plans

Jamais inscrit ?  
Demandez votre carte  
dès le 15 juin 2020 !

Information pour les collégiens  
inscrits en 2019-2020 :  
en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide  
financière non consommée en 2019-2020 sur l'année 2020-2021

\*Pour la plupart des collèges publics

www.78-92.fr  
www.passplus.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine

Pour vous aider :  
09 69 32 60 92  
(n° non surtaxé)  
du lundi au vendredi  
de 9h à 19h

# Aide communale

## Participation aux frais des familles aux centres de loisirs

Cette année encore, le dispositif d'aide aux familles est reconduit. Il s'adresse aux familles Gaillonaises qui ont des enfants de 3 à 10 ans qui fréquentent des structures publiques de loisirs agréées (le mercredi ou pendant les vacances scolaires). Le remboursement fixé par année civile est de 5 € par

jour et par enfant dans la limite de 30 jours.

Si ce dispositif vous intéresse, vous devez en faire la demande en mairie et joindre le formulaire renseigné accompagné des factures acquittées, d'une pièce d'identité et d'un RIB pour le virement administratif.

A noter que seules les factures de l'année civile en cours pourront être acceptées.

# Viabilité hivernale



Chaque hiver, les chutes de neige et le verglas peuvent vite devenir gênants pour les habitants de notre commune.

Afin de permettre à chacun de circuler en voiture ou à pied dans le village, la municipalité a mis en place un « plan neige ». Nous avons pensé qu'il était utile de le porter à votre connaissance.

## Qui fait quoi ?

**Rues de la commune :** service de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.

**Mairie et école des Quatre Vents :** agents techniques communaux.

**Trottoirs :** habitants\* de la commune.

\* *L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations de l'habitant : nettoyage de la neige, du verglas, ramassage des feuilles mortes...*

## Déneigement des rues.

Un pré-salage est organisé par la Communauté Urbaine, dès le déclenchement de l'alerte météo donné par les services de la préfecture des Yvelines.

En cas de neige et/ou de verglas, les services de la Communauté Urbaine font des passages en fonction des priorités sur le secteur de Tessancourt-sur-Aubette, Meulan-en-Yvelines, Evécquemont, Hardricourt, Mézy-sur-Seine, Juziers, Gargenville, Montalet-le-Bois, Jambville, Brueil-en-Vexin, Gaillon-sur-Montcient, Sailly, Lainville et Oinville-sur-Montcient.

Toutes les rues ne pouvant pas être traitées au même moment, des axes prioritaires pour la commune de Gaillon-sur-Montcient ont été définis.

En cas d'épisode neigeux très rigoureux, des priorités sont données afin de permettre au plus grand nombre de rejoindre les voies principales. Ci-dessous les rues de la commune classées par ordre de priorité :

1. Allée des Aulnes (Collège de la Montcient) / Rue de la Montcient / Grande Rue et montée de l'école maternelle et primaire des Quatre Vents.
2. Rue des Bouts de la Ville / Rue du Four aux Prêtres / Rue de la Cavée / Clos d'Arcueil / Rue du Point du Jour / Sente de Tessancourt / Allée des Satais / Rue de la Douaye.

## Bacs à sel de déneigement

Pour les rues en forte pente (Clos d'Arcueil, Sente de Tessancourt, rue de la Douaye), des bacs à sel sont mis à disposition des administrés le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année.

## Conseils de circulation dans la commune

Les rues avec fortes pentes restant difficilement empruntables, il est recommandé d'utiliser un itinéraire différent et de rejoindre la Grande Rue sans emprunter la portion de rue derrière l'Eglise ainsi que la rue de la Douaye. Il est également préférable de ne pas emprunter la rue du Point du Jour pour sortir de la commune et de rejoindre la départementale par la Grande Rue puis la rue de la Montcient.

Si les conditions météorologiques le nécessitent, certaines rues pourront être fermées à la circulation par arrêté du Maire.

En cas d'impossibilité d'accéder à votre domicile, il est recommandé de stationner votre véhicule sur le parking de la salle des fêtes.

# Mairie : horaires d'ouverture au public



Votre mairie vous accueille les :

- Mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00.
- Et sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

En période de crise sanitaire, nous vous accueillons uniquement sur rendez-vous

**Vous pouvez nous contacter au 01.34.74.06.58, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : [mairie.gaillon.sur.montcient@wanadoo.fr](mailto:mairie.gaillon.sur.montcient@wanadoo.fr)**

Pendant la période des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les jeudis 24 et 31 décembre 2020.

## Déchets verts

### Déchetterie

Tout au long de l'année, vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie de Vigny (SMIRTOM Vexin).  
Adresse : D169 - Lieu-dit Les Roches, 95450 Vigny

### Dépôt communal

A partir du 20 mars 2021, réouverture du dépôt communal situé au hangar (en haut de la Grande Rue).  
Vous pourrez y déposer vos déchets verts (hors souche et tronc d'arbre) le samedi aux dates et heures suivantes : du samedi 20 mars au samedi 24 juillet 2021 inclus de 14h00 à 16h00.



### Ramassage des sapins de Noël

Les services techniques de la commune procéderont à un ramassage de vos sapins de Noël le mardi 5 janvier 2020.

Merci de bien vouloir déposer votre sapin devant chez vous le lundi 4 janvier au soir.

# Les opérateurs « fibre » à Gaillon-sur-Montcient

## Quels sont les opérateurs actuels :

ORANGE, BOUYGUES TELECOM, VIDEO FUTUR, CORIOLIS, NORDNET, K-NET, OZONE.

Les opérateurs SFR et FREE devraient également arriver prochainement sur le réseau TDF, des discussions sont en cours.

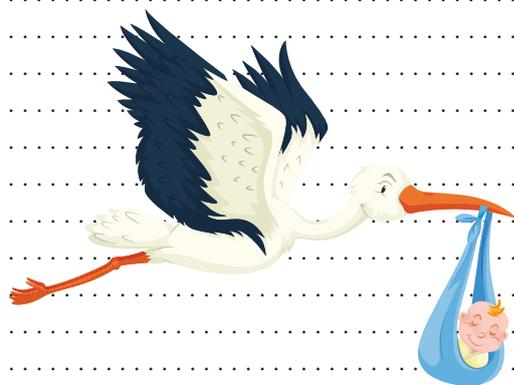
Pour connaître l'éligibilité de votre domicile à la fibre optique et au très haut débit, effectuez un test en vous connectant sur les sites des opérateurs.



# Etat civil

## Bienvenue aux p'tites Gaillonnaises et aux p'tits Gaillonnais !

|                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| ■ Nélya NICOLAS .....              | le 19 juin 2019      |
| ■ Tyliam COMUCE .....              | le 11 juillet 2019   |
| ■ Roxane GALMICHE .....            | le 22 septembre 2019 |
| ■ Cataleya BRUNO ETIFIER .....     | le 18 décembre 2019  |
| ■ Gabrielle VINCIGUERRA .....      | le 25 décembre 2019  |
| ■ Victoire BONNIER GUERIN .....    | le 17 janvier 2020   |
| ■ Rafael LABIGNE .....             | le 28 janvier 2020   |
| ■ Maxime DENIS .....               | le 31 janvier 2020   |
| ■ Gabriel LAURENT .....            | le 24 février 2020   |
| ■ Ismaël MERHABA .....             | le 3 avril 2020      |
| ■ Adam BOUJEANT .....              | le 19 mai 2020       |
| ■ Anastasia ROBIN DI STEFANO ..... | le 29 juillet 2020   |
| ■ Jaëlyss JEAN .....               | le 24 août 2020      |
| ■ Laora DE GUEROULT D'AUBLAY ..... | le 7 septembre 2020  |
| ■ Noah DIJOUX .....                | le 24 septembre 2020 |
| ■ Izia GONCALVES .....             | le 15 novembre 2020  |
| ■ Léo PRIBILE .....                | le 16 novembre 2020  |



## Vive les mariés !

|  |                      |
|--|----------------------|
| ■ Marc BOURGOIN et Aline SANNIER .....                 | le 31 août 2019      |
| ■ Jérémie DE GUEROULT D'AUBLAY et Ophélie SECHET ..... | le 29 septembre 2020 |



## Ils nous ont quittés.

|                                      |                      |
|--------------------------------------|----------------------|
| ■ Monsieur Jean BAROTTE .....        | le 10 décembre 2019  |
| ■ Madame Claudine SCAILLET .....     | le 8 janvier 2020    |
| ■ Monsieur Claude DURAND .....       | le 20 février 2020   |
| ■ Monsieur Guy NORMAND .....         | le 4 mai 2020        |
| ■ Monsieur Luc MEYER .....           | le 17 août 2020      |
| ■ Monsieur Bernard SCAILLIEREZ ..... | le 9 septembre 2020  |
| ■ Monsieur André BRUNI .....         | le 29 septembre 2020 |

# Automne 2020 vu par les Gaillonnais

